

La gouvernance de la donnée







Manuel de gouvernance de la donnée











Yann-Eric DEVARS

Table des matières

Contexte et enjeux	7
Objectifs du livre	. 31
Fournir une compréhension globale de la gouvernance des données	. 33
Démystifier le vocabulaire et les notions techniques	. 34
3. Présenter les bonnes pratiques et recommandations méthodologiques	. 36
4. S'adapter aux contextes variés	. 38
5. Souligner l'importance de la dimension huma	
6. Offrir une lecture inclusive et pédagogique	. 41
7. Anticiper les évolutions futures	. 43
8. Faciliter la mise en action concrète	. 45
9. Bâtir une culture durable	. 47
Objectifs	. 48
Partie I : fondations et concepts	. 51
Chapitre 1 : Définitions et principes de base	. 51
Différencier gouvernance et gestion des donne	
Les composantes fondamentales de la gouvernance des données	. 57

3. Valeur et bénéfices pour l'entreprise 64
4. Notions de responsabilité (accountability) et de transparence
Conclusion du Chapitre 1 75
Chapitre 2 : Cadre réglementaire et normatif 77
1. Réglementations (GDPR, CCPA, etc.) Et leur impact
2. Normes et standards internationaux (ISO, IEC, etc.)
3. Implications juridiques et éthiques 90
Conclusion du Chapitre 2 95
Partie II : Élaboration d'un Programme de Gouvernance
Chapitre 3 : Stratégie et planification 97
1. Définition de la vision et des objectifs 98
Alignement avec la stratégie globale de l'entreprise102
3. Identification des indicateurs de performance (KPI)106
4. Étude des risques et élaboration d'un plan de mitigation110
Conclusion du Chapitre 3117
Chapitre 4 : Organisation et rôles119
1. Structure de gouvernance120

2. Culture data-driven1	29
Conclusion du Chapitre 41	39
Partie III : Mise en Œuvre Opérationnelle1	41
Chapitre 5 : Processus et politiques1	41
1. Politiques de gestion des données (qualité, protection, rétention, etc.)1	43
2. Établissement de processus clairs (collecte, utilisation, archivage, suppression)1	48
3. Cycle de vie des données et maîtrise de la chaî de valeur1	
4. Outils de suivi et de reporting1	62
Conclusion du Chapitre 51	67
Chapitre 6 : Technologies et outils1	69
1. Architecture des données1	70
2. Outils de gouvernance et de qualité1	78
3. Automatisation et intelligence artificielle1	83
Conclusion du Chapitre 61	89
Partie IV : Sécurité, Risques et Conformité1	91
Chapitre 7 : Sécurité des données1	91
1. Politiques et bonnes pratiques de protection .1	92
2. Mesures techniques : chiffrement, masquage, anonymisation1	97
3. Sécurité physique et logique2	02
Conclusion du Chapitre 72	07

Chapitre 8 : Gestion des risques et conformité	209
1. Identification et évaluation des risques	210
2. Mesures de prévention et plans de réponse incidents	
3. Audits et certifications	220
Conclusion du Chapitre 8	225
Partie V : Culture et Facteurs Humains	227
Chapitre 9 : Conduite du changement	227
Identification des freins et leviers de transformation	228
Communication et implication des parties prenantes	232
3. Formation et montée en compétences des équipes	236
Conclusion du Chapitre 9	240
Chapitre 10 : Engagement et pérennisation	241
Stratégies de long terme pour faire vivre la gouvernance	242
2. Évolution des rôles et des responsabilités	247
3. Mise en place d'indicateurs culturels et comportementaux	252
Conclusion du Chapitre 10	
Conclusion	
Synthèse des points clés abordés	
i. Oyiitilese des pollits cles aboldes	∠00

2. Perspectives	264
3. Maintenant passez à l'action	267
Le mot de la fin	270

Contexte et enjeux

Les organisations, qu'elles soient publiques ou privées, ont vu leurs modes de fonctionnement évoluer à mesure que les outils informatiques se sont imposés dans chaque service et que les échanges se sont accélérés.

La production et la circulation d'informations ont atteint une ampleur sans précédent et continuera d'évoluer d'une façon exponentielle et imprévisible (ISO 42010)

Autrefois confidentielles et préservées au sein d'armoires et de classeurs, ces informations circulent désormais à la vitesse de l'électron, via des infrastructures connectées accessibles depuis n'importe quel point du globe.

Dans ce contexte, la notion de gouvernance des données s'est progressivement installée comme un pilier pour toute structure désirant maîtriser son patrimoine informationnel et en tirer parti de manière durable.

Dès lors que l'on parle de gouvernance des données, on fait référence à un ensemble de pratiques, de processus, de règles et de rôles qui visent à piloter et à organiser l'information, depuis son acquisition ou sa création jusqu'à sa suppression ou son archivage.

Au fil des dernières années, la donnée s'est imposée comme l'actif le plus précieux des entreprises et des organisations.

Bien que cette réalité ne soit pas toujours reconnue par les différentes directions, il suffit qu'un incident ou une crise affecte la donnée pour révéler toute son importance.

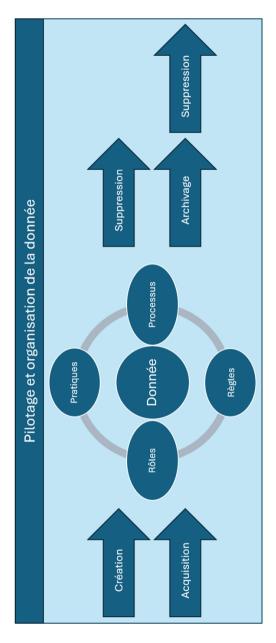


Fig. le cycle de la donnée

Cette démarche ne se limite pas à un aspect purement technique.

Elle englobe également des considérations éthiques, juridiques, stratégiques et organisationnelles.

Les enjeux dépassent de loin la simple question de la technologie : *il s'agit d'assurer la cohérence, la fiabilité, la sécurité et la valorisation* de ce qui est désormais considéré comme le moteur d'une grande partie des activités économiques et administratives.

Le volume de données généré chaque jour est colossal.

La croissance exponentielle des informations numériques s'accompagne d'une complexité grandissante.

Les formes que prennent ces informations se diversifient : textes, images, vidéos, enregistrements vocaux, données de capteurs, statistiques financières ou marketing, et bien d'autres formats encore.

Face à cette pluralité, les modèles classiques de gestion, basés sur des bases de données relationnelles et des structures figées, peinent parfois à s'adapter.

Les notions de big data et de data lakes ont émergé pour décrire des environnements capables d'absorber ce flot permanent.

Toutefois, *la simple accumulation de ces masses* n'offre pas de valeur ajoutée en soi : il faut disposer d'une vision claire, d'un pilotage approprié et de

méthodes de classification, de vérification et de gouvernance pour les rendre véritablement utiles.

Au-delà de l'enjeu purement volumétrique, on observe aussi la vitesse à laquelle les informations sont produites et doivent être traitées.

Qu'il s'agisse de transactions électroniques, de flux IOT (Internet des objets) ou d'interactions sur les réseaux sociaux, le temps réel s'est invité dans le fonctionnement quotidien de nombreuses structures.

Cette accélération pose des défis de réactivité, de contrôle et de sécurité : comment s'assurer que les informations circulant à grande vitesse demeurent exactes ?

Comment préserver leur confidentialité, leur intégrité et leur disponibilité ?

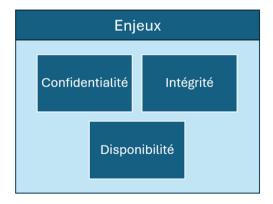


Fig. Enjeux

Comment respecter les réglementations nationales et internationales tout en conservant la souplesse indispensable à l'innovation ?

Les régulations récentes, à l'instar du Règlement général sur la protection des données (RGPD) en Europe ou du California Consumer Privacy Act (CCPA) aux États-Unis, ont contribué à souligner l'importance de mettre en place des mécanismes fiables de contrôle.

La question du respect de la vie privée et du consentement explicite des utilisateurs a placé la protection des informations personnelles au premier plan.

Dans de nombreux cas, les manquements à ces obligations se traduisent par des pénalités financières lourdes ou par une détérioration de la réputation de l'entreprise fautive.

Les individus, de plus en plus sensibles à l'utilisation qui est faite de leurs informations, attendent des acteurs économiques et des institutions publiques qu'ils adoptent une posture responsable.

Cette attente sociale vient donc renforcer la nécessité de disposer d'une gouvernance adaptée, dans laquelle chacun sait comment les données sont collectées, traitées, stockées, partagées ou effacées. Notons tout de même que l'évolution des modèles économiques renforce également l'importance de cette gouvernance.

Dans certains secteurs, l'information est devenue l'atout majeur différenciant les entreprises.

Les plateformes numériques spécialisées dans la recommandation de produits, les services de streaming adaptant leurs suggestions au comportement de visionnage, les outils d'analyse prédictive appliqués à la santé ou à la logistique s'appuient sur un socle informationnel massif et nécessitent des mécanismes de supervision.

Sans garde-fous, la dérive est possible : opacité des algorithmes, mauvais usage des données, partage abusif auprès de tiers, etc.

Sur le long terme, ces déviances peuvent se retourner contre l'organisation qui en est responsable, en raison du rejet par le public ou d'actions judiciaires.

En conséquence, la gouvernance des données est appelée à occuper un rôle structurant dans le fonctionnement des entreprises.

Elle se situe à la jonction de la stratégie, de la conformité, de la technique et de la culture interne.

D'un point de vue managérial, elle impose l'instauration de comités, de politiques et de procédures afin de garantir une cohérence dans le traitement des informations, mais aussi une remontée fiable aux instances de décision.

Sur le plan technologique, elle exige la mise en place d'architectures claires, l'utilisation d'outils de suivi et de catalogues facilitant la compréhension et la localisation des ensembles de données, l'emploi de techniques de protection avancées (chiffrement, masquage, anonymisation), et le recours à des solutions de supervision et de reporting efficaces.

Le point central de cette dynamique réside dans la notion de fiabilité.

Une information dont on ne connaît pas la provenance, la qualité ou le degré de mise à jour peut induire de mauvaises décisions, voire menacer la réputation de l'entité qui s'y fie.

À l'inverse, des informations validées, structurées, à jour et conformes aux normes éthiques et légales constituent un levier de performance pour l'ensemble des départements de l'entreprise : finance, marketing, ressources humaines, production, etc.

La confiance instaurée au travers de pratiques rigoureuses permet de créer un environnement plus solide pour la prise de décision et favorise l'innovation responsable.

En examinant l'histoire récente, on constate que la demande en spécialistes de la gouvernance des données n'a cessé de croître.

Des postes tels que Chief Data Officer (CDO) ou Data Protection Officer (DPO) se sont multipliés, tout comme les formations et certifications liées à la gestion et la protection de l'information.

La sensibilisation du personnel en interne est également un élément clé de la réussite de tout programme de gouvernance : la meilleure architecture ne donnera pas les résultats escomptés si les équipes ne se l'approprient pas et n'adoptent pas les bonnes pratiques.

Il est donc nécessaire de diffuser une culture axée sur la responsabilité partagée, où chacun comprend les risques et les bénéfices inhérents à la manipulation des données, et agit en conséquence.

Par ailleurs, dans le contexte d'une économie mondialisée, les échanges entre partenaires, filiales et clients situés dans différents pays accentuent la complexité des démarches de conformité.

Les entités opérant sur plusieurs continents doivent composer avec des législations diverses et parfois contradictoires.

La gouvernance des données, lorsqu'elle est bien conçue, aide à harmoniser les processus et à mettre en place des standards techniques et organisationnels permettant de naviguer dans ce paysage juridique hétérogène.

Elle constitue un socle de cohérence pour l'ensemble de la chaîne de valeur et diminue le risque de sanctions administratives ou pénales.

Un autre aspect essentiel est la gestion des risques.

L'exposition accrue des systèmes d'information et l'accroissement des menaces liées à la cybercriminalité imposent la mise en place de dispositifs proactifs de protection.

Les vols d'informations, les ransomware, la corruption de bases de données ou la compromission de serveurs peuvent causer des dommages irréversibles à une organisation, aussi bien sur le plan financier qu'en termes d'image publique.

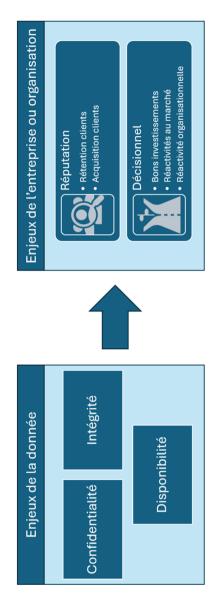


Fig. Enjeux entreprise ou organisation

La gouvernance des données s'articule alors étroitement avec la sécurité informatique et la gestion de la continuité d'activité, afin de parer à d'éventuelles interruptions ou intrusions.

Les mesures de résilience, telles que la sauvegarde et l'archivage, la segmentation des réseaux, ainsi que l'examen régulier des accès, font partie intégrante d'une approche globale de pilotage de l'information.

Le débat éthique, enfin, s'invite dans la discussion.

À l'ère de l'intelligence artificielle et des algorithmes d'apprentissage automatique, la question de la partialité et de la transparence se pose avec acuité.

Les modèles prédictifs, basés sur des échantillons de données, peuvent reproduire ou amplifier des discriminations si les ensembles de départ sont biaisés ou mal sélectionnés.

La gouvernance des données inclut donc un volet consacré à la vérification de la qualité de l'information utilisée dans ces algorithmes, à la surveillance de l'équité des résultats et à la documentation des processus de décision automatisés.

Cette vigilance est d'autant plus nécessaire que la confiance du grand public dans l'IA dépend de la capacité des concepteurs à démontrer que les analyses sont fondées sur des informations fiables et traitées de façon équitable. Ainsi, la gouvernance des données ne se borne pas à la mise en place de quelques politiques internes : c'est un pilier central des organisations modernes.

Elle intervient comme un ensemble d'initiatives transversales, regroupant les services informatiques, juridiques, financiers, marketing, relations publiques, voire de recherche et développement.

Il s'agit de maîtriser l'ensemble du cycle de vie des données, de la collecte à la suppression ou l'archivage, en passant par le stockage et l'analyse.

À chaque étape, des exigences particulières se manifestent, qu'il s'agisse de respecter la finalité initiale de la collecte (notamment pour les données personnelles), de vérifier la qualité, ou de veiller à une bonne traçabilité.

Lorsqu'on évoque les enjeux, il est essentiel de souligner leur dimension économique.

Les informations, lorsqu'elles sont correctement exploitées, peuvent déboucher sur des opportunités nouvelles.

Les analyses prédictives, les modèles d'apprentissage et la data visualisation fournissent aux décideurs une compréhension fine des tendances du marché, des préférences de la clientèle ou des failles dans la chaîne logistique.

Cette connaissance approfondie offre la possibilité d'anticiper les évolutions et de concevoir des offres plus pertinentes, d'améliorer la satisfaction client et d'optimiser les coûts.

Une mauvaise organisation ou un manque de coordination autour de la gouvernance des données peut au contraire engendrer une fragmentation, des doublons et une faible fiabilité, compromettant la pertinence des résultats obtenus et ralentissant la capacité d'adaptation face à la concurrence.

Sur le plan sociétal, la maîtrise des informations devient un aspect majeur de la relation de confiance entre les organismes et leurs parties prenantes.

Que ce soit dans le domaine médical, bancaire, administratif ou marketing, les usagers consentent à partager des informations sensibles en échange d'un service ou d'un avantage.

Il est essentiel que ces personnes se sentent protégées, écoutées et respectées.

Les événements de ces dernières années, au cours desquels des plateformes d'envergure ont connu d'importantes fuites d'informations, ont ébranlé la confiance.

La mise en place de dispositifs robustes de gouvernance, associée à une communication transparente, permet de regagner cette confiance en montrant que chaque étape du traitement des données fait l'objet d'une attention particulière et d'un contrôle rigoureux.

En interne, la gouvernance des données a également pour effet de clarifier les responsabilités de chacun.

Au lieu de laisser les équipes informatiques porter seules le poids de cette mission, un programme efficace implique l'ensemble des départements.

Chaque acteur sait quels types d'informations il manipule, pour quelle finalité, et quelles procédures suivre en matière de classification, de protection ou de partage.

Le sentiment d'appropriation et la responsabilisation qui en découlent peuvent grandement améliorer la discipline collective, réduire les risques d'erreurs et favoriser une appropriation cohérente des outils et des procédures.

Au regard de la mondialisation et de la tendance à la dématérialisation, la gouvernance des données se positionne comme un prérequis pour tirer avantage des innovations sans s'exposer de manière inconsidérée.

Les services en nuage, par exemple, offrent une flexibilité et une puissance de calcul inédite.

Toutefois, ils soulèvent la question de la localisation des serveurs, de la législation applicable et des mesures de sauvegarde en cas de défaillance.

Attention:

- Vous avez des dépendances à vos fournisseurs, vous ne pouvez tout faire de A à Z.
- Vous devez tenir compte de la qualité de fourniture des prestataires car ils vous permettent de rendre votre chaine de valeur plus efficiente.
- Si vous avez un fournisseur en contact avec votre client (service de livraison par exemple), en cas de défaillance de celui-ci, c'est votre image qui est en jeu.

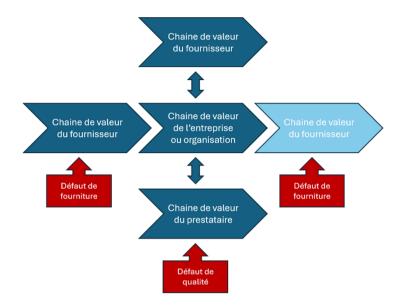


Fig. Image, fournisseurs et prestataires

Un contrat de service peut ne pas suffire pour garantir la conformité, d'où la nécessité d'instaurer des règles internes très claires définissant quel type d'information peut être hébergé à tel endroit, sous quelles conditions, et avec quels mécanismes de chiffrement ou d'anonymisation.

Un autre aspect essentiel concerne la normalisation et l'interopérabilité.

À mesure que la quantité d'outils, de plateformes et de bases de données grandit, il devient vital de recourir à des protocoles standardisés pour l'échange d'informations. Les entreprises qui parviennent à interconnecter efficacement leurs systèmes s'épargnent des coûts de réconciliation ou de transformation, et gagnent du temps lors de l'analyse.

La gouvernance des données joue un rôle clé dans la mise en place de ces standards, car elle définit les mécanismes de validation, de documentation et d'harmonisation des formats.

Elle veille également à ce que les modifications ou migrations futures soient planifiées, testées et communiquées à l'ensemble des personnes concernées.

En parallèle, la notion d'innovation prend une place de choix.

Les avancées dans le domaine de l'IA, de la robotique ou de la réalité augmentée dépendent grandement de la qualité des ensembles de données utilisées pour concevoir et entraîner les modèles.

Une information lacunaire ou erronée entraînera des produits ou des services inadaptés, tandis qu'une base solide permettra de développer des solutions intelligentes, pertinentes et évolutives.

Cette réalité confère à la gouvernance des données une dimension stratégique, car elle conditionne la compétitivité de l'organisation à moyen et long terme. Les métiers de la data se voient par ailleurs de plus en plus interdisciplinaires.

On demande désormais aux spécialistes informatiques de maîtriser des concepts juridiques de base, aux experts juridiques de comprendre les principes techniques derrière le traitement des informations, et aux managers de se familiariser avec les enjeux liés à la confidentialité et à la sécurité.

Cette transversalité favorise l'émergence de nouvelles compétences et encourage la collaboration interdépartements.

Un programme de gouvernance bien pensé facilite ce dialogue en fixant un langage commun, des référentiels partagés et des objectifs mesurables.

Le contexte économique est lui aussi influencé par l'émergence de multiples partenaires et prestataires spécialisés dans l'analyse ou le traitement d'informations.

Les organisations s'appuient fréquemment sur des consultants extérieurs, des fournisseurs de solutions d'analytique ou des infrastructures de stockage externalisées.

Cette sous-traitance accroît la nécessité de garder la main sur ses actifs informationnels.

Une bonne gouvernance des données définit les critères de sélection des partenaires, le niveau d'exigence en matière de sécurité et de confidentialité, ainsi que les modalités de contrôle et d'audit.

Ceci évite les dérives et les incompréhensions, tout en protégeant l'entité contre les atteintes potentielles à son image ou à sa réputation.

On ne peut aborder le sujet des enjeux sans parler de la conscience grandissante du grand public au sujet de ses droits.

De nombreux citoyens prennent davantage la mesure de la valeur de leurs informations personnelles et souhaitent comprendre comment elles sont collectées, stockées et utilisées.

Les entités sont donc confrontées à un devoir de transparence et d'explication, sous peine d'être pointées du doigt pour pratiques opaques.

Les lois en vigueur imposent d'ailleurs d'informer clairement les individus quant à *la finalité des traitements, de leur offrir la possibilité d'exercer leur droit d'accès, de rectification ou de suppression, et de respecter des durées de conservation proportionnées.*

Les structures qui font l'effort de se conformer à ces règles peuvent se distinguer positivement, en mettant en avant leur engagement en faveur du respect de la vie privée et de l'éthique. Toute cette réalité montre que la gouvernance des données, dans son contexte actuel, est un enjeu à la fois organisationnel, réglementaire, technologique et sociétal.

L'organisation qui souhaite s'y préparer doit d'abord prendre conscience de l'étendue du sujet et identifier ses propres objectifs : se conformer aux textes de loi, tirer profit de l'analyse de l'information pour innover, instaurer une culture interne de la responsabilité, renforcer la confiance des consommateurs, etc.

Chacune de ces ambitions exige une feuille de route et un diagnostic initial.

Il est souvent recommandé d'évaluer l'existant en dressant un état des lieux complet, afin de cerner les failles, les points forts et les priorités.

Ensuite, la phase de planification prend le relais.

La gouvernance des données demande la définition de politiques internes, l'affectation de rôles bien distincts, l'adoption d'outils informatiques appropriés, la mise en place de formations ciblées et l'élaboration d'indicateurs de performance.

Cette orchestration nécessite un pilotage rigoureux, qui repose en général sur une équipe ou un comité dédié.

À travers ce dispositif, chaque décision relative aux flux ou aux processus de manipulation de

l'information est prise en tenant compte des principes de conformité, de qualité et de protection.

La gouvernance des données ne peut plus être figée.

Au contraire, elle doit évoluer au gré des changements législatifs, des avancées technologiques et des mutations internes à l'entreprise.

Les méthodes d'hier ne sont pas nécessairement adaptées à la réalité de demain.

On assiste par exemple à l'émergence de nouveaux concepts, comme la data mesh, qui propose une organisation décentralisée en domaines, ou la data fabric, qui vise à unifier divers environnements hétérogènes sous un même cadre logique.

Ces tendances témoignent de la vitalité d'un secteur en pleine expansion, où l'agilité et la souplesse sont primordiales pour rester au niveau.

Enfin, il est judicieux de rappeler que la gouvernance des données peut être un formidable atout de transformation.

En imposant des pratiques saines et organisées, elle ouvre la voie à une exploitation harmonieuse de l'information.

Les équipes gagnent en confiance dans les indicateurs qu'elles tirent de leurs analyses, la direction peut envisager l'avenir avec une connaissance plus solide des tendances. Les services opérationnels bénéficient d'un environnement stabilisé, où l'information est accessible, intègre et correctement classée.

Les bénéfices se répercutent sur l'efficacité, la réduction des coûts, la créativité et la réputation globale de l'organisation.

Le paysage actuel est marqué par un afflux colossal d'informations, des réglementations exigeantes, une concurrence acharnée et un public averti.

Les entités qui négligent la gouvernance de leurs données s'exposent à un risque majeur : celui de subir des pénalités, de perdre la confiance de leur clientèle, de rater des opportunités ou de s'embourber dans une logistique défaillante.

À l'inverse, celles qui investissent dans cette démarche, en se dotant d'une structure organisationnelle solide, en développant les compétences adéquates et en mettant l'accent sur la sécurité et l'éthique, disposent d'un levier puissant pour se démarquer et pérenniser leur développement.

En guise de conclusion provisoire, on peut affirmer que la gouvernance des données offre une feuille de route à toute organisation aspirant à naviguer dans l'économie de l'information sans perdre de vue ses obligations et ses responsabilités.

Elle instaure une discipline qui ne bride pas l'innovation, mais la canalise en lui donnant un cadre sain et maîtrisé.

Sur le plan contextuel, on comprend donc que la révolution numérique a poussé les entreprises et institutions dans une nouvelle ère où l'information se situe au cœur de toute stratégie.

Sur le plan des enjeux, la question n'est plus de savoir si la gouvernance doit être mise en place, mais plutôt comment la définir et la maintenir de manière efficiente et évolutive.

Ce livre, en explorant les différents aspects de la gouvernance des données, fournira les repères nécessaires pour aborder cette thématique avec méthode et lucidité, tout en anticipant les mutations futures qui ne manqueront pas de surgir.

Objectifs du livre

Les avancées technologiques ont fait émerger un environnement numérique inédit, dans lequel *la maîtrise de l'information est devenue un enjeu majeur.*

Cette réalité a suscité un vif intérêt pour les méthodes de gouvernance, en particulier dans le domaine des données.

Les entreprises, les organismes publics et même les associations doivent désormais prendre conscience de l'impact potentiel d'une gestion rigoureuse sur leur stratégie, leur fonctionnement et leur pérennité.

Dans ce contexte, ce livre se propose de fournir un accompagnement structuré, complet et accessible, afin que le lecteur puisse mettre en place, améliorer ou réinventer un dispositif de gouvernance adapté à ses besoins.

Pour atteindre ce but, il est indispensable d'annoncer clairement les ambitions poursuivies par cet ouvrage.

La présente section s'intéresse précisément aux intentions et desseins qui sous-tendent la rédaction du volume.

Il s'agit de définir pourquoi et comment ce livre a été élaboré, ce que l'on espère transmettre, et les retombées possibles pour le public ciblé.

L'objectif est de proposer une vision d'ensemble et de situer chaque segment du texte dans une perspective pédagogique.

En effet, un ouvrage dédié à la gouvernance des données peut aborder une vaste gamme de sujets : principes fondamentaux, aspects réglementaires, rôles et responsabilités, impacts culturels, considérations techniques, entre autres thèmes.

Par conséquent, il est utile de dégager des axes clairs pour que le lecteur identifie rapidement la logique suivie et puisse naviguer dans la matière présentée avec aisance.

Fournir une compréhension globale de la gouvernance des données

Le premier grand dessein de ce livre est de proposer une vue d'ensemble sur la gouvernance de l'information, sous toutes ses facettes.

La discipline englobe la qualité, la structuration, le cycle de vie, la conformité légale, ainsi que les choix liés à la culture interne et aux processus de prise de décision.

Pour offrir cette compréhension intégrale, l'ouvrage propose une progression claire : on part des concepts fondateurs pour en arriver à la mise en pratique dans des contextes opérationnels variés.

Le lecteur peut ainsi appréhender l'historique de la gouvernance, son évolution au fil du temps, et la position qu'elle occupe dans des structures de plus en plus connectées.

Cette vue panoramique permettra d'éviter les lacunes, souvent sources d'erreurs lors de la mise en place d'un projet à l'échelle organisationnelle.

En définitif, l'objectif est de rassembler en un seul recueil l'ensemble des notions qui font de la gouvernance un pilier stratégique, afin que toute personne intéressée puisse s'informer et acquérir une compréhension approfondie de l'écosystème lié à la gestion de l'information.